



finma

Eidgenössische Finanzmarktaufsicht FINMA
Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Autorità federale di vigilanza sui mercati finanziari FINMA
Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA

Rapport 2016 sur le marché de l'assurance

Le présent rapport propose un aperçu du marché suisse de l'assurance en 2016. Le premier chapitre contient des informations sur l'ensemble du marché. Les chapitres deux, trois et quatre fournissent des informations détaillées sur les branches « Vie », « Dommages » et « Réassurance ».

Les chiffres présentés ayant été recueillis sur une base statutaire, les modifications de valeur des actifs et des passifs ne correspondent généralement pas aux adaptations de la valeur de marché. La plupart des classes d'actifs, notamment, sont comptabilisées au coût d'acquisition et les actions, par exemple, selon le principe de la valeur la plus basse. Les emprunts sont portés en compte au coût amorti (*amortized cost*), ce qui rend les valeurs au bilan insensibles aux taux d'intérêt. Au passif, les provisions des entreprises d'assurance-vie ne sont pas actualisées avec la structure des intérêts prévalant sur le marché, mais avec les intérêts techniques. Dans le cas des entreprises d'assurance dommages, les provisions sont généralement calculées sans actualisation, à l'exception en particulier des rentes de l'assurance-accidents.

Les données consolidées relatives au bilan, au compte de résultats et au Test suisse de solvabilité (SST) comprennent uniquement les valeurs des entreprises individuelles d'assurances soumises à la surveillance de la FINMA en tant qu'établissements. Les informations sur la fortune liée et sur les primes incluent en outre les chiffres des succursales suisses d'assureurs étrangers surveillées par la FINMA et ceux des caisses-maladie exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Les données sur le marché de l'assurance figurant dans le présent rapport ainsi que dans les tableaux électroniques ont été mises à disposition par les entreprises d'assurance. La FINMA vérifie la plausibilité de ces données, sans pour autant en garantir l'exactitude.

Table des matières

4	Ensemble du marché
4	Entreprises d'assurance et branches assujetties
5	Indicateurs
7	Placements de capitaux
7	Placements de capitaux dans la fortune totale
7	Répartition de la fortune dans la fortune totale
8	Rendements des placements de capitaux dans la fortune totale
9	Placements de capitaux dans la fortune liée
10	Entreprises d'assurance-vie
10	Indicateurs
12	Répartition de la fortune
14	Evolution des primes
16	Parts de marché en affaires directes en Suisse
17	Provisions techniques
19	Evolution des fonds propres
20	Entreprises d'assurance dommages
20	Indicateurs
22	Répartition de la fortune
24	Evolution des primes dans les activités en Suisse
25	Parts de marché des affaires directes en Suisse
26	Taux de sinistres dans les affaires suisses
27	Evolution des fonds propres
28	Assureurs-maladie
28	Indicateurs
29	Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie
30	Réassureurs
30	Indicateurs
32	Répartition de la fortune
34	Evolution des primes
35	Taux de sinistres
36	Evolution des fonds propres
37	Définitions

Ensemble du marché

Entreprises d'assurance et branches assujetties

Entreprises d'assurance et branches assujetties

	2016	2015
Assureurs-vie, dont	19	20
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse	16	17
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères	3	3
Assureurs dommages, dont	120	122
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse (y compris 21 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2015 : 22])	74	76
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères (y compris 2 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2015 : 1])	46	46
Total sociétés de réassurance	55	59
Réassureurs	30	30
Captives de réassurance	25	29
Caisses-maladie pratiquant l'assurance-maladie complémentaire	13	13
Total entreprises d'assurance et caisses-maladie surveillées	207	214
Groupes d'assurance (groupes et conglomérats)	6	6

Indicateurs

Les entreprises suisses d'assurance ont enregistré en 2016 des bénéfices annuels agrégés s'élevant à 11 milliards de francs suisses, soit 4,2 milliards de francs ou 27 % de moins que l'année précédente. Ce recul des bénéfices annuels s'explique par des effets uniques exceptionnels enregistrés l'année précédente en réassurance. Si l'on ne prend en compte que les entreprises d'assurance directe, leurs bénéfices annuels s'établissent à 8,1 milliards de francs suisses, soit une progression de 21 %, et le rendement de leurs fonds propres s'est apprécié de 2,25 points de pourcentage pour atteindre 14,63 %.

La hausse de 6 % des primes comptabilisées par rapport à l'année précédente est due à une forte pro-

gression du volume des primes des entreprises de réassurance (+10,4 milliards de francs suisses, soit +26 % par rapport à l'année précédente).

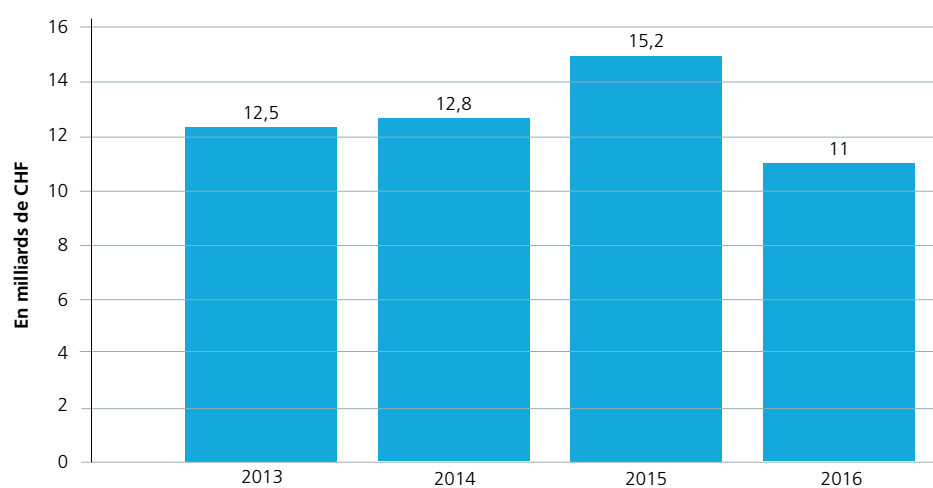
Les fonds propres agrégés des entreprises suisses d'assurances sont demeurés constants par rapport à l'année précédente. En 2016, le taux de couverture de la fortune liée est resté inchangé. L'augmentation du ratio de solvabilité SST (Test suisse de solvabilité) s'explique par une modification de la méthode de calcul. Avec l'ancienne méthode, le quotient de solvabilité agrégé se serait établi à 181 % et serait donc aussi demeuré stable par rapport à l'année précédente.

Indicateurs de l'ensemble du marché

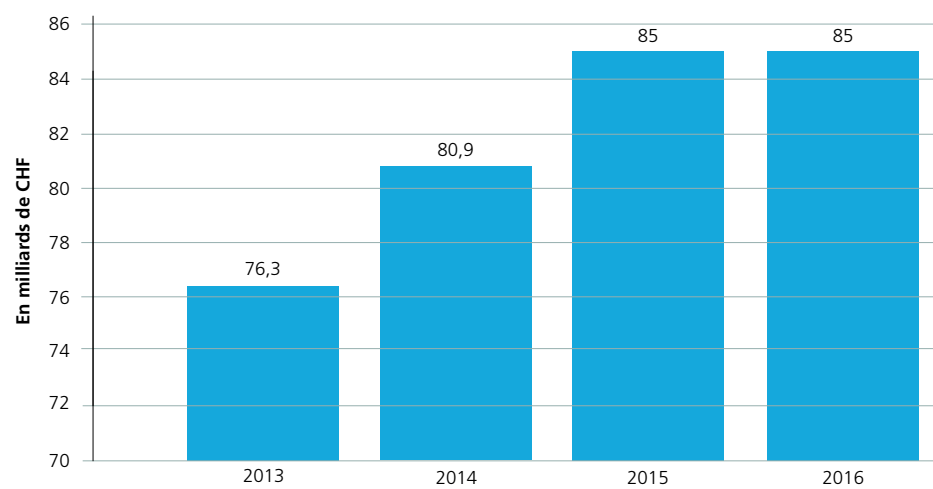
En milliers de CHF

	2016	2015	+/-
Primes brutes comptabilisées	131 792 668	124 251 903	6,1%
Paiements pour cas d'assurance	74 904 469	75 167 076	-0,3%
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	25 078 981	21 642 779	15,9%
Impôts	1 522 656	1 379 944	10,3%
Bénéfice / perte sur les placements de capitaux	17 838 025	21 812 660	-18,2%
Bénéfices annuels	11 004 389	15 167 453	-27,4%
Somme du bilan	674 531 300	654 338 594	3,1%
Placements de capitaux	579 302 186	560 764 971	3,3%
Engagements techniques	482 136 754	465 014 153	3,7%
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	85 064 665	84 937 453	0,1%
Rendement des placements (en %)	3,28%	4,07%	-0,79 pp
Rendement des fonds propres (en %)	12,94%	17,86%	-4,92 pp
Ratio de solvabilité SST (en %)	201%	179%	+22 pp
Taux de couverture de la fortune liée (en %)	110%	110%	-

Bénéfices annuels sur l'ensemble du marché



Fonds propres sur l'ensemble du marché



Placements de capitaux

Vous trouverez ci-après des informations sur la fortune totale et sur les rendements des placements de capitaux de la fortune totale affichés en 2016 par les entreprises suisses d'assurance ainsi que sur la répartition de la fortune dans la fortune liée.

Placements de capitaux dans la fortune totale

Les placements de capitaux des entreprises d'assurance suisses ont augmenté de 3 % au cours de l'exercice 2016 et se sont élevés à 579 milliards de francs en fin d'année. La croissance s'est établie à 2,3 % pour les entreprises d'assurance-vie, à 1,5 % pour les entreprises d'assurance dommages et à 11 % pour les entreprises de réassurance.

Répartition de la fortune dans la fortune totale

L'allocation de capital des entreprises d'assurances est globalement demeurée stable en 2016. Si le portefeuille de titres à revenu fixe s'est légèrement contracté (-2 point de pourcentage pour s'établir à 48 % de l'ensemble des placements de capitaux), les titres à revenu fixe demeurent la principale catégorie de placement de la fortune des entreprises suisses d'assurance (55 % de l'ensemble des placements de capitaux en assurance-vie, 37 % en assurances dommages et 43 % en réassurance), et ce, en dépit de l'environnement de taux bas. L'année 2016 se caractérise par une nette progression des investissements dans les biens immobiliers, les hypothèques et les placements alternatifs, alors que les portefeuilles d'actions et de placements analogues ont peu varié.

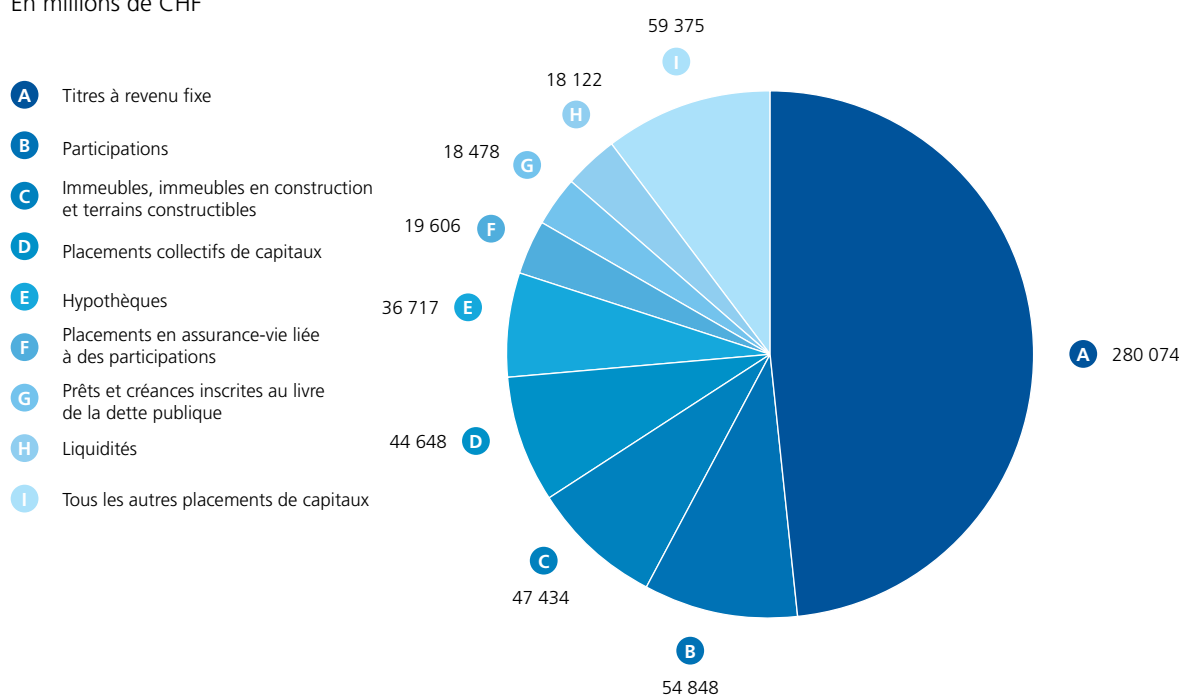
Allocation des actifs sur l'ensemble du marché

En milliers de CHF

	2016	2016	2015	2015
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	47 433 543	8%	44 669 245	8%
Participations	54 847 888	10%	54 628 686	10%
Titres à revenu fixe	280 074 259	48%	273 434 221	50%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	18 478 285	3%	18 490 770	4%
Hypothèques	36 716 964	6%	34 733 176	6%
Actions et placements analogues	17 819 713	3%	17 161 038	2%
Placements collectifs de capitaux	44 647 693	8%	43 184 691	7%
Placements alternatifs	11 369 817	2%	9 650 655	2%
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	5 329 159	1%	4 343 183	1%
Placements à terme et autres investissements	5 787 048	1%	8 007 222	1%
Prêts sur police	374 776	0%	424 039	0%
Autres placements de capitaux	18 694 265	3%	16 252 600	3%
Liquidités	18 122 340	3%	16 418 587	3%
Placements en assurance-vie liée à des participations	19 606 436	4%	19 366 858	3%
Total des placements de capitaux	579 302 186	100%	560 764 971	100%

Allocation des actifs sur l'ensemble du marché

En millions de CHF



Rendements des placements de capitaux dans la fortune totale

Les rendements des placements de capitaux sont exprimés conformément aux bases statutaires.

En 2016, les assureurs-vie ont rapporté une diminution des rendements agrégés des placements de capitaux de 20 points de base, à 2,89 %. Cette réduction des rendements des placements de capitaux des assureurs-vie s'explique en premier lieu par des revenus directs plus faibles issus des titres à revenu fixe (du fait de la diminution des rendements des réinvestissements). En revanche, les assureurs dommages ont fait état d'un rendement de leurs placements de capitaux à 4,44 %, en hausse de 81 points de base. Le raffermissement des rendements des placements de capitaux des assureurs dommages résulte essentiellement

des pertes plus faibles issues des instruments financiers dérivés et des pertes comptables moins prononcées découlant des participations. La nette détérioration du rendement des placements de capitaux des réassureurs s'explique par des effets uniques exceptionnels découlant de transferts de participation au sein du groupe Swiss Re qui se sont accompagnés d'importantes adaptations de valeur.

Rendements des placements de capitaux

	2016	2015
Ensemble du marché	3,28%	4,07%
Vie	2,89%	3,09%
Dommages	4,44%	3,63%
Réassurance	2,70%	8,40%

Allocation des actifs dans la fortune liée

En milliers de CHF

	Vie 2016	Vie 2015	Dommages 2016	Dommages 2015
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	16 %	15 %	12 %	12 %
Participations	1 %	1 %	0 %	0 %
Titres à revenu fixe	59 %	61 %	52 %	52 %
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	2 %	2 %	1 %	1 %
Hypothèques	9 %	9 %	6 %	6 %
Actions et placements analogues	4 %	4 %	7 %	8 %
Placements collectifs de capitaux	3 %	3 %	10 %	10 %
Placements alternatifs	3 %	2 %	5 %	3 %
Position nette des dérivés	0 %	0 %	0 %	0 %
Placements à terme et autres investissements	0 %	0 %	1 %	1 %
Créances sur des réassurances	0 %	0 %	1 %	2 %
Autres placements de capitaux	2 %	2 %	1 %	1 %
Liquidités	1 %	1 %	4 %	4 %
Total des placements de capitaux pour compte propre	292 140 460	284 571 922	70 758 817	69 501 911

Placements de capitaux dans la fortune liée

Fin 2016, le montant total de la fortune liée des entreprises suisses d'assurance s'élevait à 363 milliards de francs (soit 9 milliards de francs ou 2,5 % de plus que l'année précédente), et 19 milliards supplémentaires provenaient de placements en assurances-vie liées à des participations.

Fin 2016, 93 % (+1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente) des placements de capitaux des assurances-vie consolidés sur l'ensemble des entreprises d'assurance (89 % des sommes du bilan ; +1 point de pourcentage) et 48 % (inchangé par rapport à l'année précédente) de ceux des assu-

reurs dommages (41 % des sommes du bilan ; également inchangé par rapport à l'année précédente) étaient investis dans la fortune liée.

En assurance-vie, les trois principales classes d'actifs « Titres à revenu fixe », « Immeubles » et « Hypothèques » représentaient 84 % au total (1 point de pourcentage de moins que l'année précédente) de la fortune liée des assureurs-vie. En assurance dommages, la part de la fortune liée dans les trois principales catégories de placement « Titres à revenu fixe », « Immeubles » et « Placements collectifs » s'élevait à 74 % (inchangée par rapport à l'année précédente).

La faiblesse des taux d'intérêt perdure depuis plusieurs années déjà. L'évolution des taux a pris toutefois un tout nouveau visage depuis la décision de la Banque nationale début 2015 : le taux d'intérêt des emprunts de la Confédération à dix ans a atteint des valeurs négatives et s'établit depuis autour de -0,5 %.

En 2016, proposer des assurances-vie avec une part d'épargne et gérer de tels produits relevait encore d'une véritable gageure. Des placements de capitaux, du côté des actifs, devant en permanence être renouvelés et générant des rendements très faibles font face à des engagements, du côté des passifs, affichant des garanties d'intérêt à long terme.

Stratégies pour gérer la faiblesse des taux du marché

Les assureurs-vie s'efforcent de surmonter cette situation difficile en adoptant des stratégies différentes :

- Ils transforment une petite proportion des titres à revenu fixe en biens immobiliers, actions et placements alternatifs comme du *private equity*, des *hedge funds* et des projets d'infrastructure. Or, ce transfert ne permet pas de combler le recul des revenus et accroît le besoin de capitaux.
- Ils compensent de plus en plus les déficits creusés par les rentes de vieillesse et de survivants en assurance-vie collective en procédant à une réduction de la rémunération des avoirs de vieillesse des assurés actifs ainsi qu'en recourant à des excédents actuels de l'assurance décès et invalidité, lesquels ne sont pas du tout avérés pour le futur.
- De plus, ils freinent, voire stoppent les affaires nouvelles en assurance d'épargne avec garanties des taux d'intérêt, surtout en assurance complète de la prévoyance professionnelle, et stimulent par ailleurs la réassurance des risques décès et invalidité.

Indicateurs

La stratégie qui consiste à freiner la croissance de l'assurance d'épargne avec garanties des taux d'intérêt, laquelle représente un volume de prime important, a déjà porté ses fruits au cours de l'exercice sous revue : le volume des primes brutes a enregistré un net recul de 5,7 %. Parallèlement, les paiements pour cas d'assurance se sont de leur côté alourdis de 4,4 %. En revanche, le résultat annuel et les dépenses pour l'exploitation de l'assurance sont demeurés stables par rapport à l'année précédente.

Cet effet de freinage s'est en outre traduit par des résiliations de contrats en assurance complète, en partie pour passer à des solutions semi-autonomes. Les résiliations de contrats d'assurance-vie collective ont provoqué un bond de 1 086 millions de francs des valeurs de rachat (lesquelles sont passées de 2 710 millions de francs en 2015 à 3 796 millions de francs en 2016). En raison de la chute des revenus des placements de capitaux et du subventionnement croisé, déjà évoqué, des rentes de vieillesse, la rémunération des avoirs de vieillesse s'est donc inscrite en recul.

Baisse des taux d'intérêt techniques

Poste le plus important du bilan des assureurs-vie, les provisions techniques représentent 87 % de la somme du bilan. Les taux d'intérêt techniques utilisés pour leur calcul jouent donc un rôle décisif. Ils doivent être appliqués de sorte à garantir en tout temps l'exécution des engagements issus des contrats d'assurance. Suite à la régression de près de 25 points de base des taux d'intérêt du marché appliqués aux emprunts suisses présentant un rating élevé, les assureurs-vie ont abaissé les taux d'intérêt techniques utilisés. Pour les assurances-vie individuelles, ils ont comprimé cette valeur de 24 points de base et l'ont ramenée de 1,87 % à 1,63 % au maximum ; pour les assurances-vie collectives, ils l'ont comprimée de 14 points de base de 1,61 à 1,43 %.

Indicateurs des assureurs-vie

En milliers de CHF

	2016	2015	+/-
Primes brutes comptabilisées	32 743 217	34 724 076	-5,7 %
Paiements pour cas d'assurance	30 485 997	29 196 315	4,4 %
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	2 225 156	2 204 033	1,0 %
Impôts	205 198	265 619	-22,7 %
Bénéfice / perte sur les placements de capitaux	9 002 570	9 456 811	-4,8 %
Bénéfices annuels	1 062 931	1 089 240	-2,4 %
Somme du bilan	349 710 725	343 278 699	1,9 %
Placements de capitaux	338 417 051	330 954 050	2,3 %
Engagements techniques	302 950 096	297 269 664	1,9 %
Fonds propres (avant affectation des bénéfices)	15 842 951	16 450 533	-3,7 %
Rendements des placements (en %)	2,89 %	3,09 %	-0,20 pp
Rendement des fonds propres (en %)	6,71 %	6,62 %	+0,09 pp
Ratio de solvabilité SST (en %)	160 %	149 %	+11 pp
Taux de couverture de la fortune liée (en %)	107 %	107 %	-

Hausse des quotients SST en raison de la nouvelle méthode de calcul

Le quotient SST agrégé a augmenté de 11 points de pourcentage pour s'établir à 160 %. Cette augmentation s'explique par l'application d'une nouvelle méthode de calcul. Avec l'ancienne méthode de calcul, le quotient de solvabilité se serait établi à 147 % et serait donc demeuré quasiment stable par rapport à l'année précédente.

Répartition de la fortune

Par rapport à l'année précédente, la répartition des placements de capitaux (*asset allocation*) n'a enregistré que quelques adaptations, même si ces petites avancées s'inscrivent dans une évolution à plus long terme et sont donc significatives.

Nette progression des investissements dans les biens immobiliers et les placements alternatifs

Les investissements dans les biens immobiliers et les placements alternatifs ont ainsi progressé de manière supérieure à la moyenne. Quant aux valeurs à revenu fixe arrivant à échéance, elles sont pour certaines détenues plus longtemps sous forme liquide en raison des conditions de réinvestissement difficiles.

Elles représentent toujours la plus grande partie avec 55 %, sont essentiellement libellées en francs suisses et en euros et portent sur la dette publique et des dettes d'entreprise.

Bon rendement des placements dans des entreprises et en devises

Les transferts vers des placements dans des entreprises et des placements en devises moins bien notés et donc plus rentables se sont poursuivis ; parallèlement, les risques de crédit et de change du portefeuille de titres ont augmenté, renchérissant ainsi leur garantie.

Allocation des actifs des assureurs-vie

En millions de CHF

	2016	2016	2015	2015
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	40 143 846	12 %	37 566 989	11 %
Participations	4 924 438	1 %	4 942 545	1 %
Titres à revenu fixe	184 940 547	55 %	184 444 451	56 %
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	9 634 669	3 %	10 461 080	3 %
Hypothèques	31 381 497	9 %	29 586 165	9 %
Actions et placements analogues	10 124 202	3 %	9 352 429	3 %
Placements collectifs de capitaux	16 408 040	5 %	16 380 490	5 %
Placements alternatifs	6 688 745	2 %	5 590 275	2 %
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	2 456 383	1 %	2 560 432	1 %
Placements à terme et autres investissements	413 021	0 %	1 793 728	1 %
Prêts sur police	374 776	0 %	424 039	0 %
Autres placements de capitaux	5 002 748	1 %	3 463 574	1 %
Liquidités	6 328 017	2 %	5 032 028	1 %
Placements en assurance-vie liée à des participations	19 596 122	6 %	19 355 825	6 %
Total des placements de capitaux	338 417 051	100 %	330 954 050	100 %

Toutefois, si l'on considère la répartition des placements de capitaux il y a dix ans, des différences importantes se dessinent : les actions, les participations, les prêts et les prêts sur police ont largement cédé la place aux titres à revenu fixe. Cette évolution présente quelques légers signes d'un renversement de tendance en raison de l'arrivée des taux d'intérêt négatifs et de la détérioration de la solvabilité de nombreux emprunts d'Etat et d'entreprises.

Taux de couverture élevé des placements dans la fortune liée

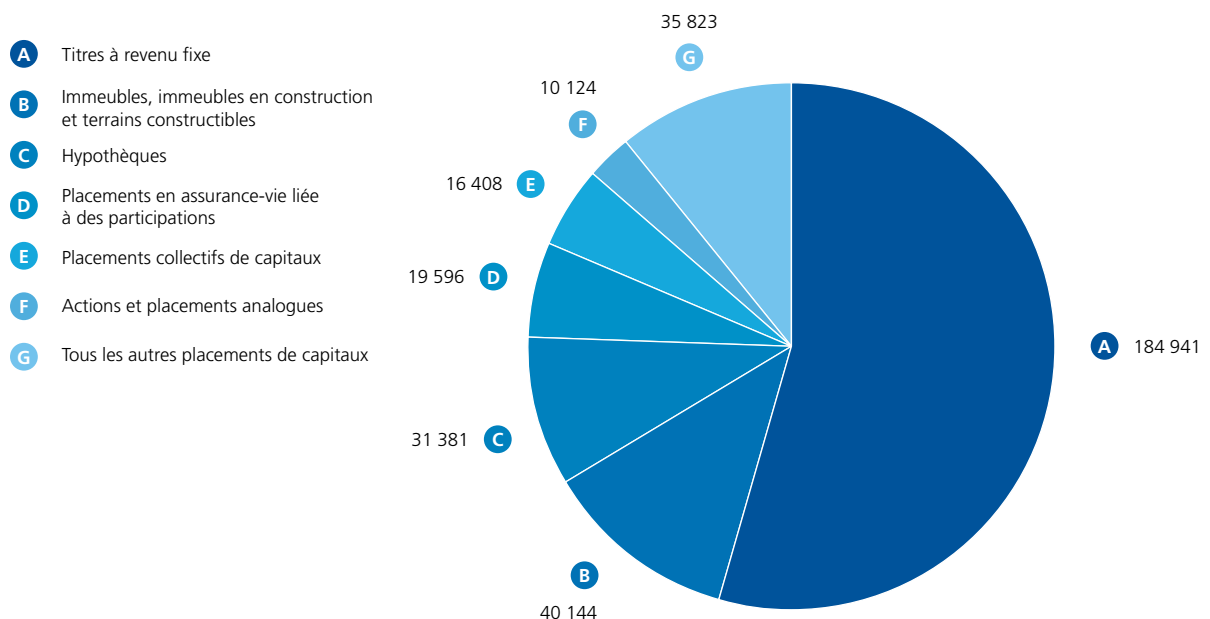
Les placements de capitaux des assureurs-vie servant à la couverture des engagements découlant des contrats d'assurance-vie doivent être garantis dans la fortune dite liée. Dans ce contexte, le débit comprenant les engagements découlant des contrats d'assurance-vie majorés d'une marge de sécurité de 1 % doit à tout moment être couvert dans son intégralité.

L'exécution des engagements issus de contrats d'assurance prévaut sur les prétentions de tiers. En outre, le placement de la fortune liée est soumis à des prescriptions strictes en ce qui concerne les catégories de placement autorisées ainsi que la répartition et la gestion des risques.

Le taux de couverture signifie que la couverture du débit à la fin de l'année 2016 se situait en moyenne 7 % au-dessus du niveau cible fixé par la loi. Cela correspond à un montant de 21 milliards de francs pour un niveau prévu d'engagements d'assurance de 290 milliards de francs. La fortune liée, associée à un principe de prudence en matière d'évaluation des engagements d'assurance et à un régime de solvabilité fondé sur le risque, garantit un niveau de sécurité élevé aux assurés des compagnies d'assurances suisses.

Allocation des actifs des assureurs-vie

En millions de CHF



Evolution des primes

Primes brutes comptabilisées

En milliers de CHF

	2016	2015	+/-	Part en % 2016
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	23 285 933	24 838 540	-6,3 %	71,1 %
Capital individuel classique	4 375 737	4 682 422	-6,5 %	13,4 %
Rentes individuelles classiques	428 247	496 666	-13,8 %	1,3 %
Assurances-vie liées à des parts de fonds de placement	1 635 109	1 508 310	8,4 %	5,0 %
Assurances-vie liées à des placements internes	101 520	243 587	-58,3 %	0,3 %
Capitalisations et opérations tontinières	324 510	367 549	-11,7 %	1,0 %
Autres assurances-vie	494 266	483 162	2,3 %	1,5 %
Assurance-vie individuelle non ventilée sur les branches	-	-	-	-
Assurance-maladie et accident	4 903	4 900	0,1 %	0,0 %
Succursales à l'étranger	1 549 175	1 594 764	-2,9 %	4,7 %
Réassurance acceptée	543 817	504 176	7,9 %	1,7 %
Total	32 743 217	34 724 076	-5,7 %	100 %

Après une progression de 1 632 millions de francs en 2013, les recettes de primes des assureurs-vie se sont inscrites à la baisse les trois années suivantes avec un recul de 236 millions de francs en 2014, de 156 millions de francs en 2015 et de 1 553 millions de francs en 2016.

Ces reculs résultent du fait qu'en réaction au niveau des taux d'intérêt passés sous la barre du zéro, les assureurs-vie ont fortement réduit leurs capacités dans le domaine de l'assurance d'épargne avec garanties des taux.

Recul du volume des primes dans la plupart des branches d'assurance

Toutes les branches ont enregistré un recul plus ou moins prononcé de leur volume de primes à l'exception de celles des assurances-vie liées à des parts de fonds de placement, des autres assurances sur la vie et de la réassurance acceptée. Dans ces trois branches, les risques liés aux taux d'intérêt et aux placements de capitaux sont faibles. Les assureurs-vie couvrent essentiellement les risques biométriques que sont le décès et l'invalidité.

D'une manière générale, la persistance des taux d'intérêt à un niveau inférieur à zéro complique cependant énormément la tâche des assureurs-vie.

Des taux d'intérêt inférieurs à zéro, une véritable gageure

Ce phénomène est particulièrement prononcé en assurances complètes pour la prévoyance professionnelle en assurance collective. Les capitaux de couverture des rentes ont dû de nouveau être renforcés en raison des rentes de vieillesse et de survivants garanties à des taux de conversion fixés par la loi. Ceci a tellement amputé le produit réalisé sur le capital qu'il n'en est plus resté qu'une part minime aux assurés actifs. En conséquence, les assureurs-vie freinent la croissance en assurance complète et stimulent la réassurance des risques décès et invalidité.

Grande importance du deuxième pilier

Avec 71 %, la part de l'assurance collective liée à la prévoyance professionnelle sur le volume des primes de l'ensemble des affaires demeure élevée et souligne l'importance du deuxième pilier pour les assureurs-vie suisses, mais aussi pour les PME qui réclament des modèles d'assurance complète résistant aux risques en prévoyance professionnelle. Les assureurs-vie opèrent en l'espèce dans un domaine de l'assurance sociale strictement réglementé et politiquement délicat. En vertu de la mission légale qui lui a été confiée, la surveillance de la FINMA consiste essentiellement à protéger les intérêts des assurés. Le niveau artificiellement élevé des primes s'explique aussi par le fait que les prestations de libre passage apportées (par exemple en cas de changement d'employeur) sont comptabilisées comme primes, alors que les prestations de sortie sont enregistrées comme paiements pour prestations d'assurance. Si l'on ajoute à cela les cotisations courantes, cela donne un volume de primes artificiellement élevé, même si pratiquement aucune affaire nouvelle n'a été souscrite. Il faut aujourd'hui partir du principe que les prestataires ne répondront plus à la demande sur ce marché. Aucune nouvelle arrivée de prestataire n'y a cependant été enregistrée depuis longtemps, les conditions d'exercice n'étant apparemment pas assez intéressantes.

Les prévoyances 3a et 3b perdent du terrain

Sur le segment de la prévoyance privée 3a et 3b, les assurances-vie proposent essentiellement deux types de produits : des assurances-vie classiques qui comportent un taux d'intérêt garanti sur le capital d'épargne allié à une couverture du risque décès, et des produits liés à des participations, pour lesquels la part d'épargne est tenue séparément de la couverture du risque décès ; ces derniers produits ne présentent généralement aucune garantie de préservation de la valeur. Les assurances-vie classiques les plus représentatives sont les assurances de capital et de rente.

Le recul prononcé de la distribution d'assurances-vie dans le domaine de la prévoyance privée 3a et 3b qui a touché toutes les catégories de produits s'explique par la baisse de plus de 300 points de base du niveau des taux d'intérêt depuis 2008, niveau qui est depuis resté bas. La prévoyance privée représentait en 1984, avant l'introduction de la prévoyance professionnelle obligatoire, encore 43 % des produits d'assurance-vie ; elle ne cesse depuis de perdre du terrain et s'élevait en 2016 encore à 23 %. Les prestataires s'efforcent de contrer ce phénomène en développant des produits d'épargne novateurs.

Parts de marché en affaires directes en Suisse

16

Entreprises d'assurance-vie
FINMA | Rapport 2016 sur le marché de l'assurance

Le volume des affaires suisses directes des six plus grands assureurs-vie s'est contracté de 6,6 % par rapport à 2015, et ce, de manière homogène en affaires collectives et en assurance-vie individuelle.

Ce recul n'est pas du tout le même d'un assureur à l'autre. Sur les six plus grands assureurs, Swiss Life et Bâloise ont réussi à maintenir leurs parts de marché grâce à leurs affaires collectives. AXA Vie a réduit plus que proportionnellement ses capacités essentiellement en affaires collectives et en assurance-vie individuelle classique. A l'inverse, Helvetia Vie a non seulement réussi à gagner des parts de marché dans ces deux branches, mais y a aussi enregistré une croissance de 4 %. Allianz Suisse Vie et Zurich Vie ont essentiellement réduit leurs affaires collectives.

Pour autant, les parts de marché des uns et des autres n'ont pas vraiment évolué. Seule Helvetia Vie enregistre une croissance (+1,1 point de pourcentage) dans les mêmes proportions que le recul d'AXA Vie (-1,2 point de pourcentage). Les parts de marché des quatre autres assureurs principaux n'ont enregistré que des variations minimales.

Les assureurs-vie de moindre importance se sont légèrement redressés

Les autres assureurs de moindre importance, qui ne sont aujourd'hui plus que dix et trois succursales, ont réussi à conforter légèrement leur position par rapport aux six grandes compagnies et se sont partagés les 11 % de parts de marché restantes (2015 : 10 % ; 2010 : 17 %).

En 2016, UBS Life a été libérée de la surveillance.

Parts de marché des assureurs-vie

En milliers de CHF

	Primes comptabilisées 2016	Part de marché 2016	Primes comptabilisées 2015	Part de marché 2015
Swiss Life	9 583 329	31,3 %	10 158 800	31,1 %
AXA Vie	7 992 512	26,1 %	8 901 719	27,3 %
Helvetia Vie	3 661 251	11,9 %	3 514 709	10,8 %
Bâloise Vie	2 989 986	9,8 %	3 248 377	10,0 %
Allianz Suisse Vie	1 758 771	5,7 %	1 970 036	6,0 %
Zurich Vie	1 425 968	4,7 %	1 560 356	4,8 %
Six plus grands assureurs	27 411 817	89,5 %	29 353 997	90,0 %

Provisions techniques

Les provisions techniques correspondent à une évaluation des engagements d'assurance calculée pour chaque personne assurée sur des bases prudentes. Elles doivent être inscrites au bilan et, pour la constitution de la fortune liée, en tant que composantes principales des engagements techniques (2016 : 303 milliards de francs ; 2015 : 297,3 milliards de francs ; 2014 : 290,2 milliards de francs ; 2013 : 283,9 milliards de francs).

La prudence est de mise en matière de détermination des paramètres utilisés pour le calcul des provisions techniques. Les paramètres biométriques doivent être définis à partir de calculs statistiques reconnus, puis consignés dans le plan d'exploitation et vérifiés chaque année sur la base des dernières mesures réalisées par la compagnie considérée.

Les provisions techniques totales de toutes les branches d'assurance exploitées affichent une croissance de 2 % en 2016 (année précédente : 2 %), et ce, en dépit de la persistance d'un environnement de marché difficile.

Les assurances collectives de la prévoyance professionnelle sont les plus importantes

Avec 60 %, l'assurance-vie collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle en représente la majeure partie, suivie de l'assurance individuelle classique de capital en cas de vie et de décès avec 19 %. Les parts des autres branches ainsi que celle des affaires réalisées à l'étranger par le biais des succursales ne sont qu'à un chiffre.

Provisions techniques brutes

En milliers de CHF

	2016	2015	+/-	Part en % 2016
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	159 011 406	154 937 928	2,6 %	59,7 %
Capital individuel classique	50 807 528	50 946 629	-0,3 %	19,1 %
Rentes individuelles classiques	16 867 202	17 538 557	-3,8 %	6,3 %
Assurances-vie liées à des parts de fonds de placement	15 183 708	15 047 064	0,9 %	5,7 %
Assurances-vie liées à des placements internes	1 508 050	1 303 345	15,7 %	0,6 %
Capitalisations et opérations tontinières	2 596 586	2 442 242	6,3 %	1,0 %
Autres branches d'assurance	2 698 546	2 876 952	-6,2 %	1,0 %
Succursales à l'étranger	16 971 479	17 139 403	-1,0 %	6,4 %
Réassurance acceptée	624 234	634 758	-1,7 %	0,2 %
Total	266 268 739	262 866 877	1,3 %	100 %

Dans les affaires collectives de la prévoyance professionnelle, les taux de conversion en rentes légalement fixés pour les retraites à venir ainsi que le fort effectif des rentes encore en cours engendrent un besoin en renforcement tendu, et ce pour un certain temps encore. En la matière, la diminution graduelle des taux de conversion en rentes pour la partie surobligatoire des assurances complètes contribue à un certain allègement à moyen terme, lequel reste modéré et se produit au détriment des effets correspondants sur la répartition.

Recul des rentes individuelles et des autres branches d'assurance

Les provisions techniques dans l'assurance-vie individuelle classique (essentiellement assurance de capital, de rente et invalidité) se sont de nouveau inscrites en recul, encore une fois essentiellement dans les domaines de l'assurance individuelle de rente et des autres assurances-vie. Tant que la faiblesse des taux d'intérêt persistera et que les nouvelles opportunités de placement s'amenuiseront à vue d'œil, l'apport de nouveaux capitaux et l'augmentation des provisions techniques qui en résulte demeureront très modestes en assurance-vie individuelle classique.

Si les contrats affichant des garanties d'intérêt supérieures sont de moins en moins nombreux, le niveau des taux du marché recule beaucoup plus rapidement que les garanties d'intérêt portées au passif. Cette situation oblige les assureurs-vie à planifier en permanence des renforcements des provisions techniques des assurances-vie individuelles classiques, lesquels doivent alors être financés avec les revenus courants.

Les marchés d'actions attractifs stabilisent les provisions techniques des assurances-vie liées à des fonds de placement

Les marchés des actions ont à nouveau démontré un certain dynamisme en 2016 et ont permis de stabiliser le niveau des provisions techniques des assurances-vie liées à des fonds de placement. En revanche, les provisions techniques de l'assurance-vie liée à des placements internes se sont une nouvelle fois nettement affirmées en 2016 (+16 %). Le fait que ces placements internes comportent une proportion considérable de placements dans l'immobilier, mais aussi que les assureurs-vie aient lancé la plupart de leurs innovations sur ce segment, a largement contribué à ce bon résultat.

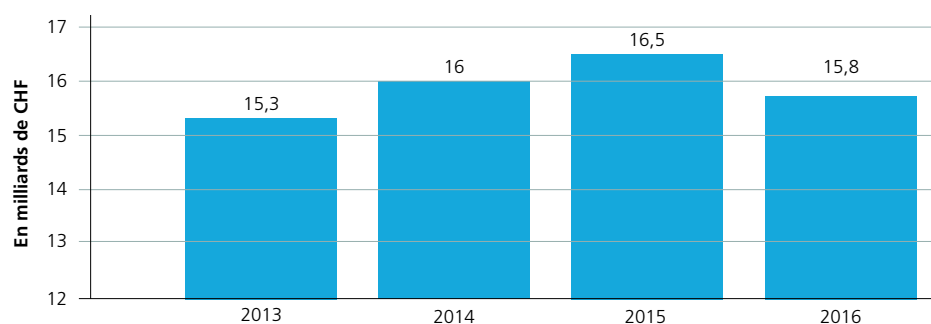
Les opérations de capitalisation ont une nouvelle fois enregistré une hausse (+6 %)

Evolution des fonds propres

Fin 2016, la base de fonds propres s'élevait à 15,8 milliards de francs, ce qui représente 5,2 % des engagements actuariels.

Les assureurs-vie ont réussi à légèrement renforcer leur base de fonds propres en 2014 et 2015 (2015 : +3,1 % ; 2014 : +4,6 %), mais affichent un recul de celles-ci en 2016 (-4,2 %) en raison d'une déduction sur le bénéfice reporté de l'exercice précédent pour l'un des assureurs-vie.

Fonds propres des assureurs-vie



Entreprises d'assurance dommages

Les chiffres suivants concernent aussi bien les assureurs dommages que les assureurs-maladie d'après la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

Indicateurs

En dépit de l'augmentation des primes brutes comptabilisées dans les affaires directes d'assurance dommages – surtout en assurance-maladie – le volume des primes s'est globalement inscrit en recul. Ce phénomène s'explique essentiellement par le volume de primes nettement plus faible ressortant des affaires actives de réassurance (–7,4 %), lequel résulte principalement du déménagement le 1^{er} octobre 2016 du siège de la société Allianz Risk Transfer AG dans la Principauté de Liechtenstein.

Meilleurs résultats des placements de capitaux

En 2016, si les assureurs non-vie ont enregistré des bénéfices réalisés et comptables nettement moins élevés qu'auparavant, la réduction des pertes correspondantes a été encore plus grande. Conjugué à la légère amélioration des produits directs, le résultat des placements de capitaux a donc été globalement nettement meilleur en 2016.

Indicateurs des assureurs non-vie

En milliers de CHF

	2016	2015	+/-
Primes brutes comptabilisées	47 967 106	48 875 020	–1,9 %
Paiements pour cas d'assurance	25 811 840	26 305 733	–1,9 %
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	9 548 200	9 714 760	–1,7 %
Impôts	757 187	644 069	17,6 %
Bénéfice / perte sur les placements de capitaux	6 517 964	5 305 035	22,9 %
Bénéfices annuels	7 018 905	5 590 364	25,6 %
Somme du bilan	167 036 747	162 975 020	2,5 %
Placements de capitaux	148 589 158	146 356 047	1,5 %
Engagements techniques	83 445 422	83 342 678	0,1 %
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	39 385 332	37 489 045	5,1 %
Rendements des placements (en %)	4,44 %	3,63 %	+0,81 pp
Rendement des fonds propres (en %)	17,82 %	14,91 %	+2,91 pp
Loss ratio (en %)	61,6 %	63,3 %	–1,7 pp
Expense ratio (en %)	29,2 %	28,2 %	+1,0 pp
Combined ratio (en %)	90,8 %	91,5 %	–0,7 pp
Ratio de solvabilité SST (en %)	228 %	193 %	+35 pp
Taux de couverture de la fortune liée (en %)	125 %	123 %	+2 pp

Après le tassement des bénéfices provoqué par la société Zurich Compagnie d'Assurances SA en 2015, les bénéfices annuels agrégés s'établissaient de nouveau au niveau des années 2014 et 2013. Ainsi, le rendement des fonds propres a également atteint un très bon score avec 17,8 %.

Amélioration du *loss ratio* et détérioration de l'*expense ratio*

En dépit d'une nette diminution des primes brutes acquises en assurance et réassurance de dommages (-4,8 %), le *loss ratio* s'est apprécié de 1,7 point de pourcentage. Cette progression résulte essentiellement d'une sensible contraction des paiements et des dissolutions nettes de provisions techniques en réassurance de dommages, sachant que le portefeuille de Zurich Compagnie d'assurances a joué un rôle déterminant en la matière.

En dépit de la diminution des coûts en assurance et en réassurance de dommages (-1,5 %), la réduction des primes brutes acquises a néanmoins entraîné une détérioration d'un point de pourcentage de l'*expense ratio*, lequel s'est établi à 29,2 %.

La solvabilité des assureurs non-vie demeure très confortable. L'amélioration effective de la solvabilité n'explique qu'en partie la hausse du ratio de solvabilité. Celle-ci résulte essentiellement des nouvelles méthodes de calcul utilisées. Avec l'ancienne méthode, le ratio de solvabilité agrégé serait de 202 % environ.

Répartition de la fortune

Comme les années précédentes, la répartition des actifs est demeurée relativement stable.

Titres à revenu fixe

Les placements dans des titres à revenu fixe constituent de loin la catégorie de placements la plus importante. Comme l'année précédente, ils se répartissent à 60 % en emprunts d'entreprise et à 40 % en emprunts d'Etat.

Placements dans des participations

Les placements dans des participations n'ont concerné que quelques assureurs, pour l'essentiel Zurich Compagnie d'assurances avec 29,9 milliards de francs, AXA Assurances avec 2,3 milliards de francs et Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances avec 1,2 milliard de francs. Comparé aux assureurs-vie, les assureurs dommages ont moins privilégié les placements en biens immobiliers et en hypothèques.

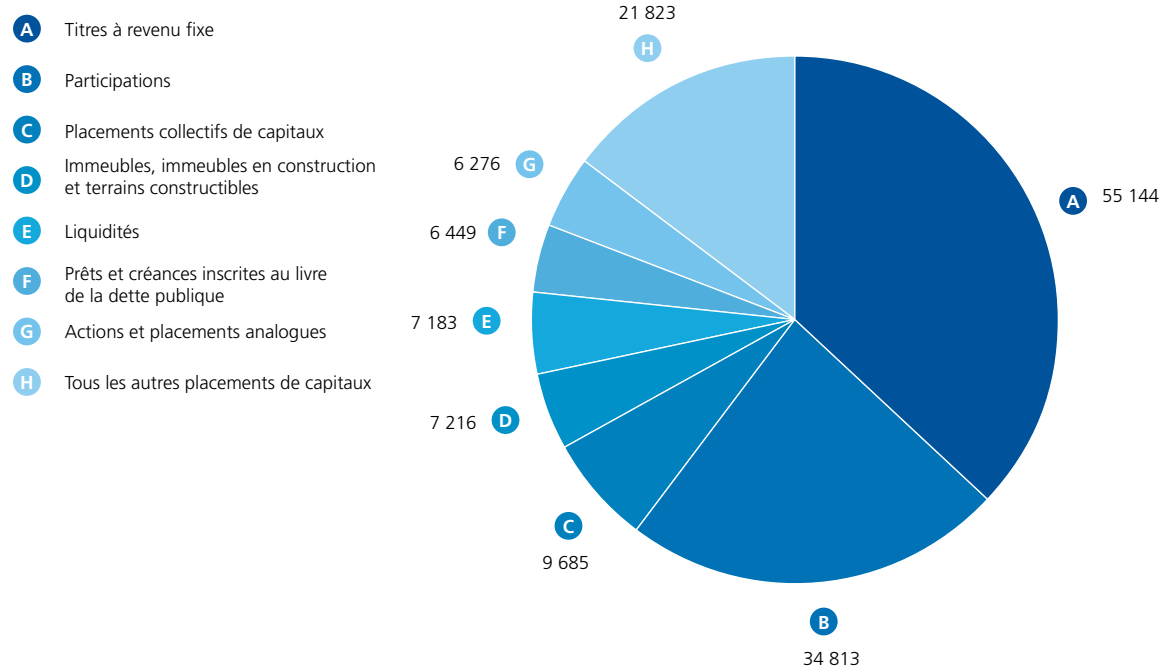
Allocation des actifs des assureurs non-vie

En milliers de CHF

	2016	2016	2015	2015
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	7 216 255	5 %	7 044 282	5 %
Participations	34 812 658	23 %	34 281 922	23 %
Titres à revenu fixe	55 143 817	37 %	54 374 379	37 %
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	6 448 920	4 %	5 471 439	4 %
Hypothèques	4 527 595	3 %	4 341 255	3 %
Actions et placements analogues	6 276 170	4 %	6 422 826	4 %
Placements collectifs de capitaux	9 685 144	7 %	9 615 606	7 %
Placements alternatifs	3 801 700	3 %	3 269 541	2 %
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	716 275	0 %	647 413	1 %
Dépôts à terme et autres placements	2 779 297	2 %	3 079 495	2 %
Prêts sur police	0	0 %	0	0 %
Autres placements de capitaux	9 997 916	7 %	10 004 824	7 %
Liquidités	7 183 411	5 %	7 803 065	5 %
Total des placements de capitaux	148 589 158	100 %	146 356 047	100 %

Allocation des actifs des assureurs non-vie

En millions de CHF



Evolution des primes dans les activités en Suisse

Par rapport à l'année précédente, les assureurs dommages ont enregistré une croissance de leurs affaires directes de 2,1 % (contre 1,2 % l'année précédente), laquelle est nettement supérieure à la croissance du PIB estimée à 1,3 %.

Ce phénomène reflète surtout la croissance supérieure à la moyenne enregistrée dans quatre branches, lesquelles représentent 61 % du volume des primes de l'assurance dommages. Dans les branches « Maladie » et « Accident », les adaptations de primes résultant de la hausse continue des coûts de la santé ont une fois de plus contribué à l'augmentation du volume des primes.

De grandes disparités en fonction des branches

L'évolution des primes dans la branche « Casco véhicules terrestres » reflète la hausse continue du taux de motorisation, calculée au regard de la nette augmentation globale du parc automobile – et ce, en

dépit d'une évolution négative du nombre de véhicules neufs mis en circulation par rapport au nombre record enregistré en 2015.

Les effets de l'évolution de la société, les campagnes menées par la distribution et l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché génèrent une progression supérieure à la moyenne du volume des primes dans la branche « Protection juridique ». Initiée depuis plusieurs années déjà, cette tendance s'est poursuivie en 2016.

Le taux de croissance le plus élevé a été réalisé par la petite branche « Assistance tourisme ». Ce phénomène semble essentiellement à mettre au crédit de la hausse du budget dévolu aux voyages, d'un besoin de sécurité accru et d'une dynamisation des activités de distribution de la part des assureurs – notamment par le biais des agences de voyages.

Primes brutes comptabilisées

En milliers de CHF

	2016	2015	+/-	Part en % 2016
Maladie	10 232 745	9 867 968	3,7 %	37,8 %
Incendie, dommages matériels	4 026 818	4 017 375	0,2 %	14,8 %
Accident	2 992 074	2 918 571	2,5 %	11,0 %
Casco véhicules terrestres	3 265 001	3 187 560	2,4 %	12,1 %
Responsabilité civile véhicules terrestres	2 723 898	2 737 778	-0,5 %	10,1 %
Responsabilité civile	1 982 532	2 007 264	-1,2 %	7,3 %
Bateau, aviation, transport	363 624	392 736	-7,5 %	1,3 %
Protection juridique	584 619	549 012	6,5 %	2,2 %
Pertes pécuniaires	379 148	346 845	9,3 %	1,4 %
Crédit, caution	305 932	303 137	0,9 %	1,1 %
Assistance tourisme	232 951	208 550	11,7 %	0,9 %
Total	27 089 342	26 536 796	2,1 %	100 %

Parts de marché des affaires directes en Suisse

L'évolution inférieure à la moyenne de la branche « Incendie, dommages matériels » ainsi que la tendance négative de la branche « Responsabilité civile véhicules terrestres » sont le résultat de la pression sur les primes résultant de l'exacerbation de la concurrence ainsi que d'une fréquence des sinistres en baisse sur les dernières années.

L'assurance industrielle continue d'afficher une évolution volatile et a été stimulée par la conjoncture globale et les tendances observables sur les marchés internationaux. Ces effets n'ont eu de répercussions positives que sur la branche « Pertes pécuniaires », alors que les branches « Responsabilité civile » ainsi que « Bateau, aviation, transport » ont vu leur volume de primes s'éroder.

La répartition des parts de marché des affaires directes suisses des huit principaux assureurs de dommages n'a pas vraiment évolué.

La concentration – calculée sur la part de marché totale des huit principaux assureurs – ne s'est pas poursuivie après le bond de l'année précédente (provoqué par la reprise et l'intégration de Compagnies d'Assurances Nationales Suisse par Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances).

Parts de marché des assureurs dommages

En milliers de CHF

	Primes comptabilisées 2016	Part de marché 2016	Primes comptabilisées 2015	Part de marché 2015
AXA Assurances	3 271 711	18,5 %	3 250 944	18,6 %
Mobilière Suisse	2 698 677	15,3 %	2 630 174	15,1 %
Zurich Assurance	2 530 051	14,3 %	2 572 663	14,7 %
Allianz Suisse	1 810 305	10,3 %	1 766 805	10,1 %
Helvetia	1 491 238	8,5 %	1 496 090	8,6 %
Bâloise Assurances SA	1 289 753	7,3 %	1 291 036	7,4 %
Vaudoise	869 011	4,9 %	822 693	4,7 %
Generali Assurances	790 437	4,5 %	775 183	4,4 %
Huit plus grands assureurs	14 751 183	83,6 %	14 605 588	83,7 %

Taux de sinistres dans les affaires suisses

L'évolution du taux de sinistres des branches d'assurances de dommages demeure stable. Comme l'année précédente, l'ensemble du marché de l'assurance affiche en 2016 aussi un léger recul de 0,2 point de pourcentage. Au cours de l'exercice sous revue, différents facteurs ont contribué à la stabilité des assurances de dommages.

Pas de catastrophes naturelles majeures

L'absence de catastrophes naturelles majeures s'est traduite par un léger recul du taux de sinistres dans les branches « Incendie, dommages matériels » ainsi que « Casco véhicules terrestres ». L'assurance de choses a également bénéficié d'une nette diminution des cambriolages et des vols (–11 %). Le recul supérieur à la moyenne du taux de sinistres de la branche « Responsabilité civile véhicules terrestres » s'explique en particulier par la nette diminution du nombre d'accidents de la circulation impliquant de graves dommages corporels (–1,8 %) ainsi que de celui des accidents mortels. Pourtant, le nombre d'ac-

cidents de la circulation est légèrement reparti à la hausse en 2016. La multiplication sur le marché de systèmes d'assistance à la conduite et de véhicules de construction solide devrait se répercuter positivement. Par ailleurs, l'évolution du règlement des anciens sinistres demeurant positive, elle contribue aussi à accentuer la baisse du taux de sinistres.

Sinistralité nettement plus élevée des risques relevant des affaires industrielles et commerciales

La nette augmentation du taux de sinistres dans les branches exposées aux risques commerciaux et industriels « Bateau, aviation, transport », « Responsabilité civile » et « Pertes pécuniaires » traduit la volatilité de ces affaires (grands contrats, grands sinistres). La volatilité de l'évolution du taux de sinistre de la branche « Assistance tourisme » reflète de son côté les cumuls de sinistres, y compris concernant l'évolution de la sécurité dans les destinations touristiques classiques.

Taux de sinistres des branches dans les affaires directes en Suisse

	2016	2015	+/-
Maladie	77,7 %	77,4 %	+0,3 pp
Incendie, dommages matériels	45,7 %	46,1 %	–0,4 pp
Accident	72,8 %	76,1 %	–3,3 pp
Casco véhicules terrestres	64,7 %	65,5 %	–0,8 pp
Responsabilité civile véhicules terrestres	39,3 %	44,2 %	–4,9 pp
Responsabilité civile	41,5 %	38,9 %	+2,6 pp
Bateau, aviation, transport	50,7 %	42,0 %	+8,7 pp
Protection juridique	53,2 %	52,7 %	+0,5 pp
Pertes financières	70,9 %	63,5 %	+7,4 pp
Crédit, caution	40,1 %	41,8 %	–1,7 pp
Assistance tourisme	76,2 %	72,8 %	+3,4 pp
Total	62,9 %	63,1 %	–0,2 pp

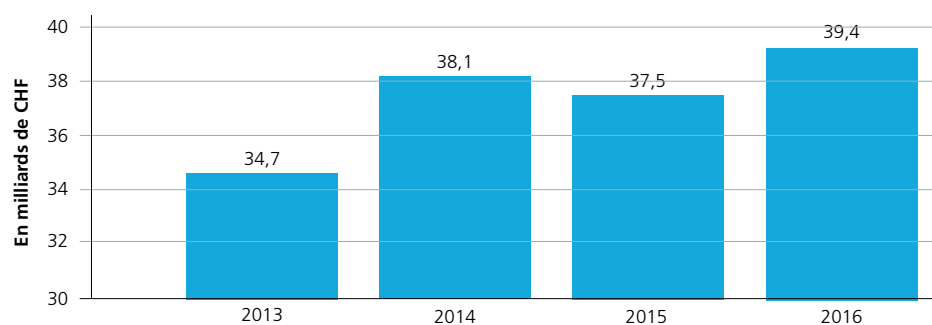
Evolution des fonds propres

Recul de la branche « Accident »

Le recul supérieur à la moyenne de la sinistralité dans la branche « Accident » ne s'explique par aucun facteur particulier ni par aucune tendance précise.

En 2015, les fonds propres se sont inscrits en recul. Ce phénomène s'explique par un effet unique au sein de Zurich Compagnie d'Assurances SA. Au cours de l'exercice sous revue, les assureurs non-vie ont de nouveau réussi à étoffer leurs fonds propres.

Fonds propres des assureurs non-vie



Assureurs-maladie

Indicateurs

Indicateurs des assureurs-maladie

En milliers de CHF

	2016	2015	+/-
Primes brutes comptabilisées	7 831 133	7 562 581	3,6 %
Primes brutes comptabilisées y compris la part LSA des caisses-maladie	9 447 368	9 109 700	3,7 %
Paiements pour cas d'assurance	5 518 288	5 245 509	5,2 %
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	1 460 984	1 442 030	1,3 %
Impôts	214 647	124 511	72,4 %
Bénéfice / perte sur les placements de capitaux	353 477	400 582	-11,8 %
Bénéfices annuels	388 222	586 557	-33,8 %
Somme du bilan	16 795 530	16 135 668	4,1 %
Placements de capitaux	15 965 236	15 399 416	3,7 %
Engagements techniques	10 493 577	10 229 596	2,6 %
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	3 563 752	3 335 666	6,8 %
Rendements des placements (en %)	2,26 %	2,65 %	-0,39 pp
Rendement des fonds propres (en %)	10,89 %	17,58 %	-6,69 pp
Ratio de solvabilité SST (en %)	253 %	256 %	-3 pp
Taux de couverture de la fortune liée (en %)	132 %	125 %	+7 pp

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

En milliers de CHF

	Primes comptabilisées 2016	Part de marché 2016	Primes comptabilisées 2015	Part de marché 2015
Helsana Assurances complémentaires	1 747 527	18,5 %	1 549 826	17,0 %
SWICA Assurance-maladie	1 367 267	14,5 %	1 304 667	14,4 %
CSS	1 192 644	12,6 %	1 146 497	12,6 %
Visana	1 071 622	11,3 %	1 120 225	12,3 %
Groupe Mutuel (Groupe Mutuel Assurances et Mutuel Assurances SA)	835 797	8,8 %	805 379	8,9 %
Sanitas	555 724	5,9 %	513 642	5,7 %
Concordia	524 219	5,5 %	529 766	5,8 %
Assura	334 039	3,5 %	321 400	3,5 %
Huit plus grands assureurs	7 628 839	80,6 %	7 291 402	80,2 %

Indicateurs

Les affaires des réassureurs assujettis à la surveillance de la FINMA affichent une belle dynamique en 2016. Les couvertures de réassurance nouvellement souscrites ont contribué à l'envolée de 26 % des primes brutes comptabilisées.

Comme il fallait s'y attendre, les bénéfices annuels agrégés enregistrent un net recul en raison des effets uniques survenus en 2015 au sein de Swiss Re. Les résultats annuels des autres réassureurs progressent légèrement au global ; ceux des captives de réassurance s'inscrivent pratiquement au même niveau que l'année précédente. La solvabilité des compagnies de réassurance assujetties demeure solide.

Indicateurs des réassureurs

En milliers de CHF

	2016	2015	+/-
Primes brutes comptabilisées	51 082 345	40 652 807	25,7%
Paiements pour cas d'assurance	18 606 632	19 665 028	-5,4%
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	13 305 625	9 723 986	36,8%
Impôts	560 271	470 256	19,1%
Bénéfice / perte sur les placements de capitaux	2 317 491	7 050 814	-67,1%
Bénéfices annuels	2 922 553	8 487 849	-65,6%
Somme du bilan	157 783 828	148 084 875	6,5%
Placements de capitaux	92 295 977	83 454 874	10,6%
Engagements techniques	95 741 237	84 401 811	13,4%
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	29 836 382	30 997 875	-3,7%
Rendement des placements (en %)	2,70%	8,40%	-5,70 pp
Rendement des fonds propres (en %)	9,80%	27,38%	-17,58 pp
Combined Ratio net, Non-vie (en %)	106,0%	96,0%	+10,0 pp
Benefit Ratio, Vie (en %)	74,2%	78,0%	-3,8 pp
Ratio de solvabilité SST (en %)	217%	200%	+17 pp

Les primes brutes comptabilisées se caractérisent pas un net raffermissement de 26 % et s'établissent à 51 milliards de francs. Cette croissance s'explique par des transactions très importantes exprimées en volume, essentiellement par des couvertures de réassurance internes aux groupes mêmes.

Les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance ont bondi de 3,6 milliards de francs, soit une hausse de 37 %, et donc proportionnellement plus fortement que les primes brutes comptabilisées. Cette flambée est due aux provisions réalisées au titre des couvertures pluriannuelles sur mesure.

La progression de 6,5 % de la somme du bilan est essentiellement à mettre au crédit des nouvelles couvertures de réassurance d'un certain volume. La fusion d'une compagnie étrangère avec un réassureur suisse ainsi que la première prise en compte d'un réassureur venant d'obtenir sa licence ont également contribué à cette hausse.

Le recul du rendement des fonds propres de 27 % à 9,8 % découle des effets uniques déjà mentionnés et enregistrés par Swiss Re sur le bénéfice annuel de l'année précédente.

Le ratio combiné en Non-vie a reculé de 10 points de pourcentage pour s'établir à 106 % ; cela s'explique par la hausse des dépenses résultant de l'exploitation d'assurance et une charge de sinistres plus importante. En la matière, il faut noter que les dépenses indiquées ne font aucune distinction entre Vie et Non-vie et qu'elles entrent toutes dans le calcul du ratio combiné Non-vie.

Le ratio de solvabilité SST est passé de 200 % en 2015 à 217 % en 2016 : cette hausse est uniquement imputable à une modification de la formule de calcul. Avec l'ancienne formule, la valeur pour 2016 serait demeurée pratiquement inchangée et se serait établie à 199 %.

Répartition de la fortune

Les placements de capitaux se sont appréciés de 8,8 milliards de francs au total, soit une hausse de 11 %. Ce mouvement a suivi l'élargissement de l'activité. La répartition des différentes catégories de placement n'a pratiquement pas changé en 2016.

Avec une part de 43 %, les titres à revenu fixe demeurent la principale catégorie de placement. Ils se composent à 53 % d'emprunts d'Etat et à 47 % d'emprunts d'entreprise, soit une répartition quasiment inchangée depuis 2015.

La hausse des placements collectifs de capitaux résulte d'une fusion et de la création d'une nouvelle entreprise.

Les participations sont toujours détenues presque exclusivement par les sociétés du groupe Swiss Re qui exercent également une fonction de holding parallèlement à leur activité opérationnelle.

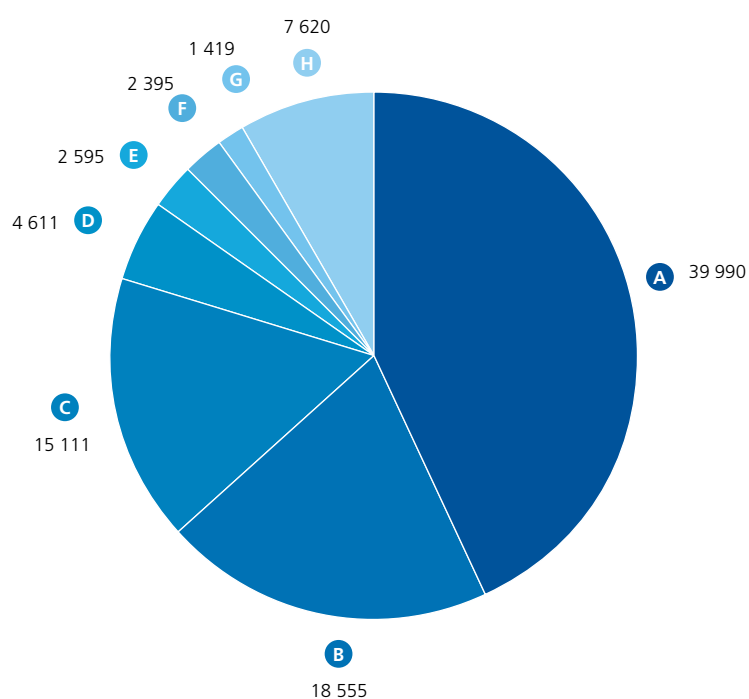
Allocation des actifs des réassureurs

En milliers de CHF

	2016	2016	2015	2015
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	73 442	0%	57 973	0%
Participations	15 110 791	16%	15 404 219	18%
Titres à revenu fixe	39 989 895	43%	34 615 391	42%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	2 394 697	3%	2 558 251	3%
Hypothèques	807 872	1%	805 757	1%
Actions et placements analogues	1 419 341	2%	1 385 783	2%
Placements collectifs de capitaux	18 554 509	20%	17 188 595	21%
Placements alternatifs	879 372	1%	790 839	1%
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	2 156 501	2%	1 135 338	1%
Placements à terme et autres investissements	2 594 730	3%	3 133 998	4%
Prêts sur police	0	0%	0	0%
Autres placements de capitaux	3 703 914	4%	2 795 236	3%
Liquidités	4 610 913	5%	3 583 494	4%
Total des placements de capitaux	92 295 977	100%	83 454 874	100%

Allocation des actifs des réassureurs 2016 en millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Placements collectifs de capitaux
- C** Participations
- D** Liquidités
- E** Placements à terme et autres investissements
- F** Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique
- G** Actions et placements analogues
- H** Tous les autres placements de capitaux



Evolution des primes

En 2016, les primes nettes acquises enregistrent une hausse encore légèrement supérieure à celle des primes brutes comptabilisées.

La croissance des branches long-tail (long-tail : responsabilité civile et accidents, short-tail : autres branches Non-vie à l'exception de la couverture des catastrophes naturelles) est essentiellement à mettre au crédit de couvertures de réassurance importantes dans les affaires de responsabilité civile en Amérique du Nord.

La croissance des affaires Vie s'explique principalement par des transactions d'un certain volume et déterminées sur mesure.

Les affaires liées à la réassurance des catastrophes naturelles enregistrent un léger recul des primes. Cette branche se caractérise depuis quelques années par des taux de prime réduits. En l'espèce, le recul des primes peut aussi refléter une réduction délibérée des capacités proposées en raison du niveau des prix pratiqués sur le marché.

Les captives de réassurance réalisent un volume des primes nettes acquises stable par rapport à 2015.

Il ressort de la répartition par origine géographique que c'est l'Amérique du Nord qui affiche le plus gros portefeuille ainsi que la croissance la plus importante. Ce phénomène résulte des importantes couvertures de réassurance déjà mentionnées et enregistrées en Vie comme en Non-vie.

Primes encaissées

En milliers de CHF

	2016	2015	+/-	Part en % 2016
<i>Short tail</i> (déroulement court)	14 859 282	13 021 868	14,1%	35,5%
<i>Long tail</i> (déroulement long)	14 010 941	9 911 836	41,4%	33,5%
Catastrophes naturelles	2 615 418	2 719 958	-3,8%	6,2%
Total non-vie	31 485 641	25 653 662	22,7%	75,2%
Vie	10 382 567	6 868 586	51,2%	24,8%
Total primes nettes	41 868 208	32 522 248	28,7%	100%
Asie/Pacifique	11 200 450	10 035 990	11,6%	26,8%
Europe	9 762 367	9 153 850	6,6%	23,3%
Amérique du Nord	19 129 840	11 713 008	63,3%	45,7%
Reste du monde	1 775 551	1 619 400	9,6%	4,2%
Total primes nettes	41 868 208	32 522 248	28,7%	100%

Taux de sinistres

En 2016, le taux de sinistres des affaires de réassurance en Non-vie a progressé de 5,3 % et s'établit à 61 %.

Le volume des sinistres dus aux catastrophes naturelles est inférieur à la moyenne depuis plusieurs années. En dépit des quelques sinistres majeurs survenus en 2016, la charge des sinistres demeure néanmoins en deçà de la moyenne.

Dans les branches long-tail, l'année 2015 avait bénéficié de dissolutions de réserves ; ce phénomène ne s'est pas reproduit sous cette forme en 2016. A cela s'ajoute une charge des sinistres défavorable dans les branches de la responsabilité en Amérique du Nord ainsi que dans d'autres régions.

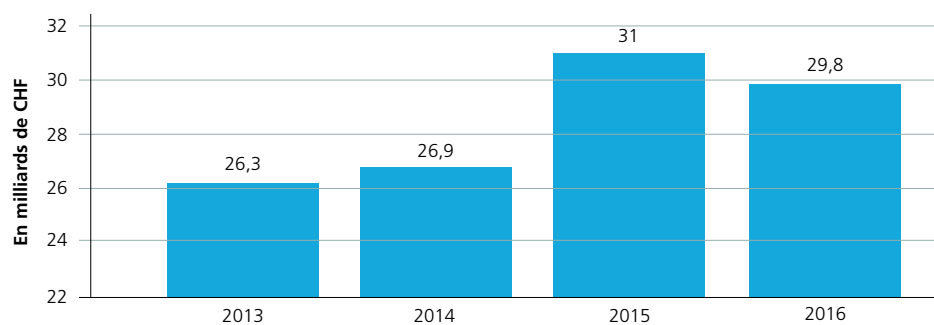
Taux de sinistre en réassurance non-vie

	2016	2015	+/-
<i>Short-tail</i>	59,2%	57,7%	+1,5 pp
<i>Long-tail</i>	65,6%	61,4%	+4,2 pp
Catastrophes	50,3%	27,4%	+22,9 pp
Total	61,3%	56,0%	+5,3 pp

Evolution des fonds propres

Les fonds propres statutaires ont reculé de 4 % en 2016 et sont passés de 31 milliards de francs à 29,8 milliards de francs. Dans les sociétés de Swiss Re, les dividendes de l'année précédente excèdent les bénéfices de l'année en cours de 3,7 milliards de francs. L'augmentation de 2,5 milliards de francs des fonds propres des autres entreprises de réassurance est notamment due aux bénéfices thésaurisés et à une fusion au sein d'un réassureur suisse.

Fonds propres des réassureurs



Combined ratio

Le *combined ratio* ou ratio combiné est un indicateur composé du taux de sinistres bruts et du taux de frais d'exploitation. En assurance, il permet de juger de la rentabilité du portefeuille d'assurances. Cet indicateur met en évidence si et dans quelle mesure les dépenses brutes pour sinistres et les charges résultant de l'exploitation d'assurance pour compte propre sont couvertes par les primes brutes acquises pour compte propre.

Expense ratio

L'*expense ratio* ou le taux de frais d'exploitation est un indicateur de l'assurance non-vie qui montre le taux de primes brutes acquises utilisé pour le financement des charges résultant de l'exploitation d'assurance. Le calcul de l'*expense ratio* s'obtient en divisant les primes brutes acquises par les charges d'exploitation. Cet indicateur permet de déterminer l'efficacité des entreprises établies. En la matière, c'est moins le taux qui importe que sa variation au fil du temps.

Fortune liée

La loi oblige les entreprises d'assurance à constituer une fortune liée destinée à garantir les obligations des contrats d'assurance qu'elles ont conclus. Grâce à cette réglementation, les assurés bénéficient d'un substrat de responsabilité qui leur garantit qu'en cas de faillite de l'entreprise d'assurance, leurs prétentions seront honorées avant celles des autres créanciers. Les entreprises d'assurance, à l'exception des sociétés de réassurance, sont tenues de respecter des prescriptions spéciales en matière de placement de la fortune liée. Ces prescriptions portent aussi bien sur les catégories autorisées pour le placement de la fortune liée que sur les exigences posées aux entreprises d'assurance en matière d'organisation des placements et de leurs processus. Elles prévoient aussi des restrictions pour les catégories de placement plus risquées.

Loss ratio

Le *loss ratio* ou taux de sinistres brut est un indicateur en assurance non-vie qui indique la proportion des primes encaissées utilisée pour le financement des prestations d'assurance. Le *loss ratio* s'obtient en divisant les sinistres bruts payés et provisionnés par les primes brutes acquises. Le taux de sinistres brut illustre dans quelle mesure les affaires d'assurances sont touchées par des sinistres, si les primes sont suffisantes et la politique de souscription appropriée.

Ratio de solvabilité SST

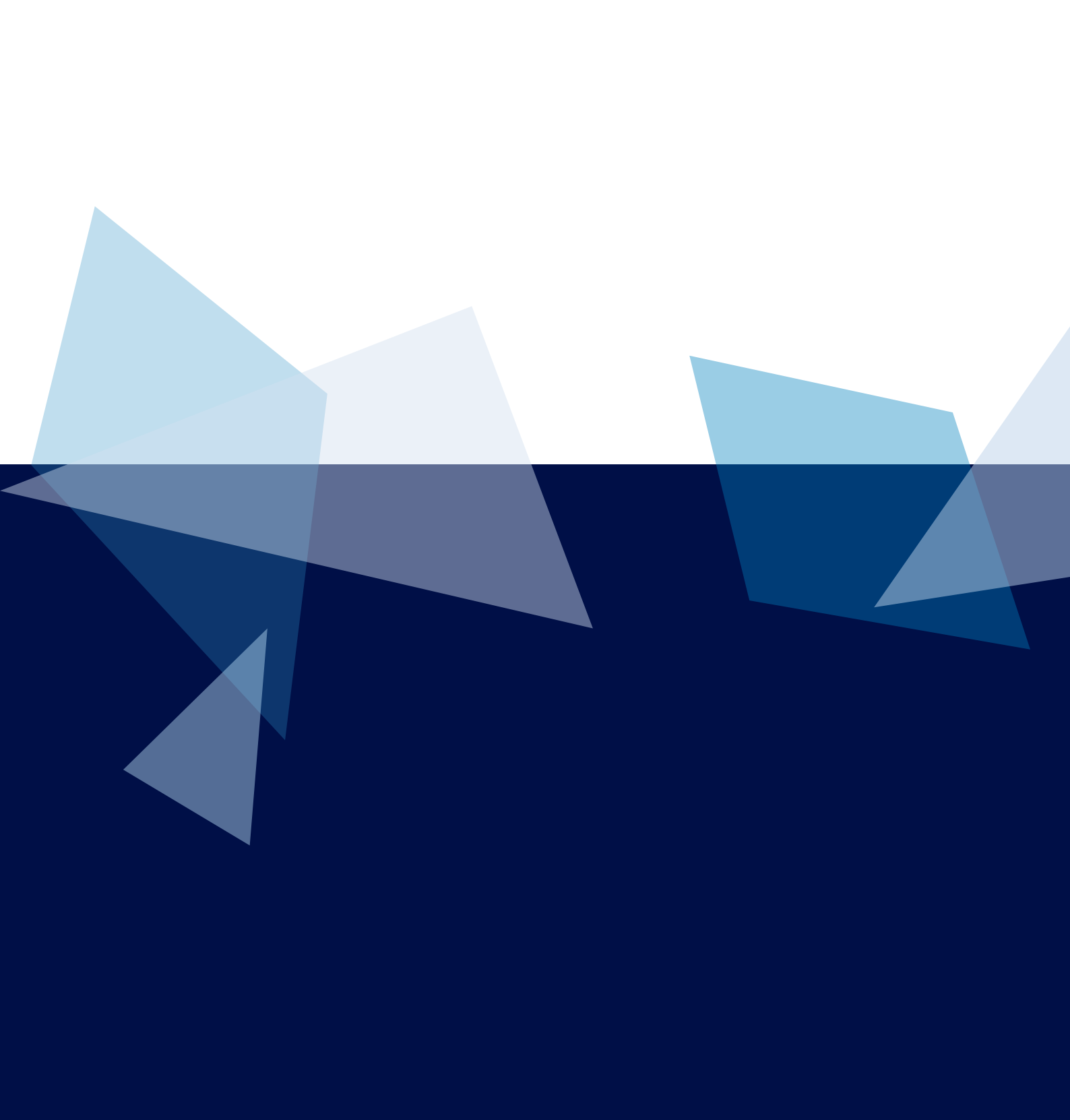
Instrument moderne de surveillance reposant sur des principes et orienté sur les risques, le Test suisse de solvabilité (SST) découle d'une approche du bilan global. A cet effet, l'entreprise d'assurance doit vérifier que ses placements et ses engagements sont bien conformes au marché. Elle doit ensuite modéliser les variations possibles de ces positions du bilan à l'horizon d'une année et, forte de ce résultat, calculer le capital nécessaire. Le ratio de solvabilité compare le capital disponible (capital porteur de risque) avec le capital requis (capital-cible). Ne sont pas soumises au SST les succursales suisses d'établissements étrangers d'assurances ni les caisses-maladie (exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire), à l'exception de la caisse-maladie SWICA.

Rendement des fonds propres

Le rendement des fonds propres est un indicateur qui mesure la rentabilité des fonds propres. Le rendement des fonds propres s'obtient à partir du rapport entre le bénéfice annuel et les fonds propres. Simple et parlant, cet indicateur permet de comparer la rentabilité des entreprises entre elles. Le résultat après impôts n'est pas distribué dans son intégralité aux bailleurs de fonds propres, mais très souvent investi dans les réserves de bénéfices.

Rendements des placements de capitaux

Les rendements des placements de capitaux s'obtiennent en divisant le bénéfice ou la perte résultant des placements de capitaux par le total moyen des placements de capitaux. Le rendement des placements de capitaux permet de déterminer la performance de l'activité de placements de l'entreprise d'assurance. Pour le calcul, les produits directs, les bénéfices et pertes réalisés, les bénéfices et pertes comptables ainsi que les charges liées à l'administration des placements de capitaux sont additionnés dans le numérateur. Le total moyen des placements de capitaux constitue le dénominateur (engagements des instruments financiers dérivés inclus et placements de capitaux pour compte d'autrui exclus).



IMPRESSUM

Editeur

Autorité fédérale de surveillance
des marchés financiers FINMA
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)31 327 91 00
Fax +41 (0)31 327 91 01
info@finma.ch
www.finma.ch

5 septembre 2017

Formulation indifférenciée quant au genre

Par souci de lisibilité, il n'est pas fait ici de différenciation quant au genre, par exemple entre créancières et créanciers ou investisseuses et investisseurs. Les termes employés s'appliquent sans distinctions aux deux sexes.

Mise en page FINMA